



# EXPOSITION SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

**DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL  
ET DE L'ENVIRONNEMENT (DDTE)**

CONFÉRENCE DE PRESSE | ESPACE'VAL | 18 AVRIL 2024

# Laurent Favre

Conseiller d'État

Chef du Département du développement territorial  
et de l'environnement

# Plan de présentation

1. Mot de bienvenue
2. Rapport 23.037 et Plan climat
3. Problématique du gaspillage alimentaire
4. Exposition *Par amour des aliments*
5. Questions - Réponses

M. Laurent Favre

M. Karim Hächler

Mme Ana Gonseth

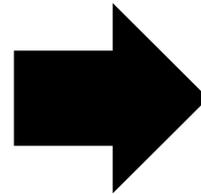
# Gaspillage alimentaire et durabilité



# Dans le canton de Neuchâtel, c'est...

**75**

kg d'aliments gaspillés  
par personne chaque année  
(moyenne suisse = 90 kg/pers/an)



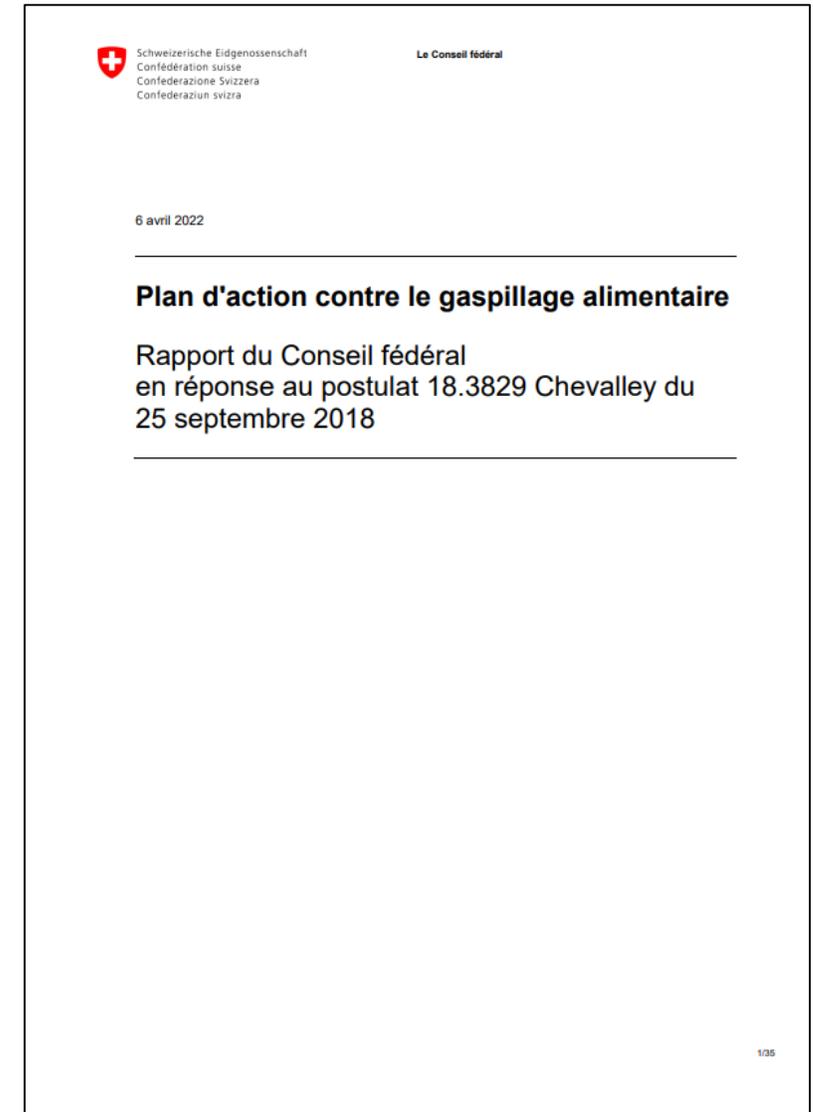
**500**

francs perdus  
par personne chaque année  
(moyenne suisse = 620 francs/pers/an)

Source : Karim Hächler, 2021

# Objectifs fédéraux

1. **D'ici à 2030, réduire de moitié** les pertes alimentaires en Suisse par rapport au niveau de 2017.
2. Fixer des **objectifs de réduction sectoriels avec les branches.**
3. **Diminuer autant que possible l'impact environnemental** des pertes alimentaires évitables en structurant et en priorisant les mesures de manière correspondante.



# Actions du Conseil d'État

## 1. Restauration collective publique

(partenariats de l'État)

## 2. Information à la population

- Flyer Info-déchets ou spécifique
- **Exposition interactive**
- Soutien aux projets des jeunes

## 3. Valorisation des invendus

- Soutien aux acteurs locaux
- Monitoring des partenariats
- Réseau biomasse neuchâtelois (RBN)



Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil  
en réponse  
au postulat 19.193, du 1<sup>er</sup> novembre 2019, « Lutte contre le  
gaspillage alimentaire »

(Du 25 septembre 2023)

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

### RÉSUMÉ

*Convaincu de l'importance de limiter le gaspillage alimentaire et en réponse au postulat amendé 19.193, « Lutte contre le gaspillage alimentaire », le Conseil d'État a évalué, respectivement propose des solutions afin de lutter contre le gaspillage alimentaire à l'échelle cantonale.*

*La consommation de denrées alimentaires en Suisse génère quelque 2,8 millions de tonnes par an de pertes évitables tout au long de la filière, sur le territoire national et à l'étranger, ce qui représente 330 kilos de déchets alimentaires par an et par habitant. Si des aliments ne sont pas consommés, leur production aura généré des émissions de CO<sub>2</sub>, contribué à la perte de biodiversité et utilisé les sols et les eaux en vain. Cela représente donc un réel impact environnemental.*

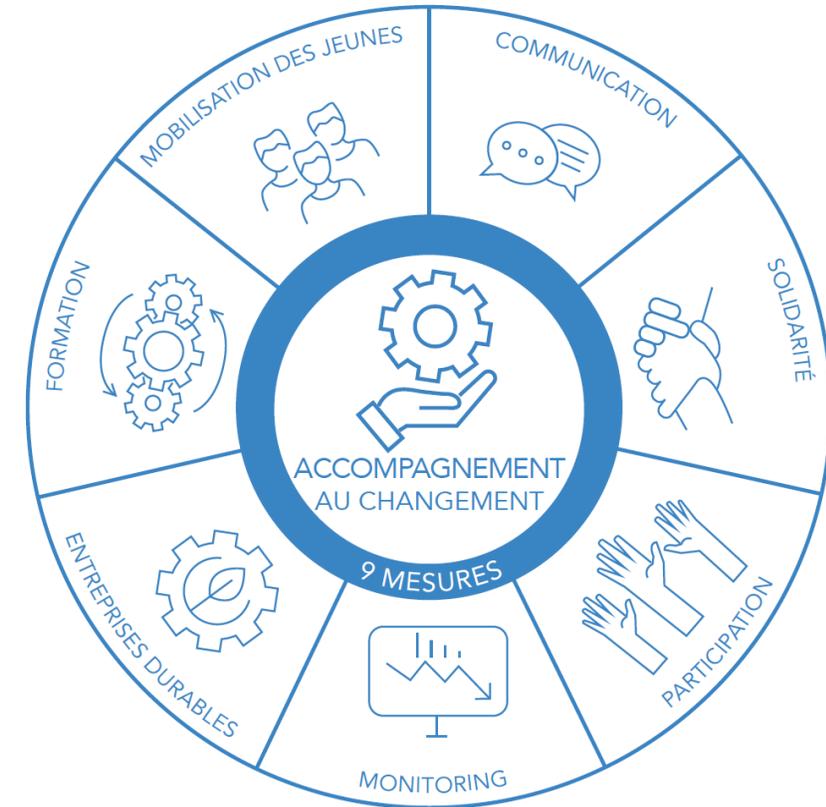
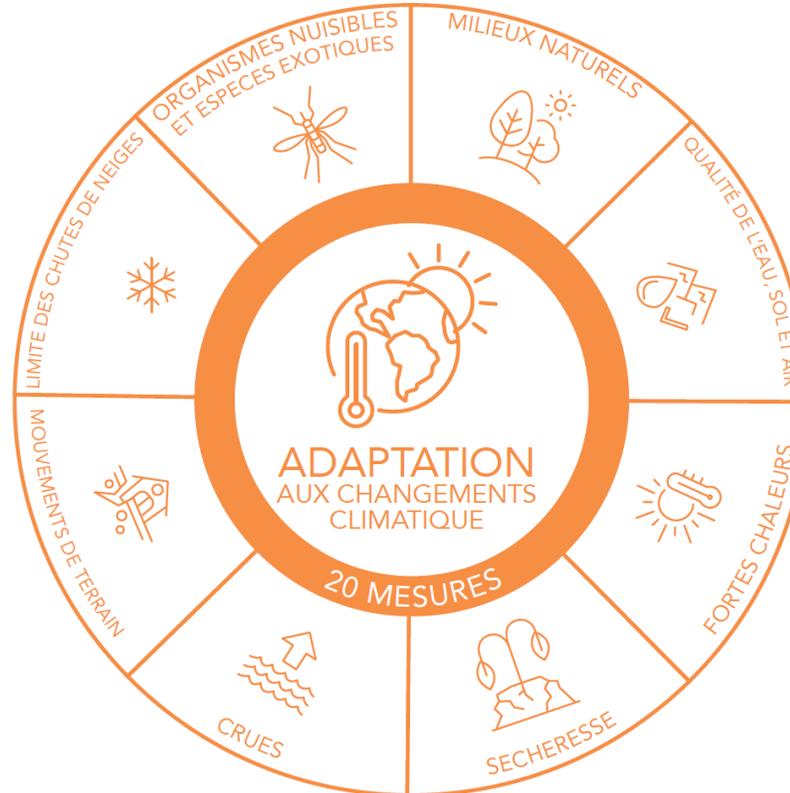
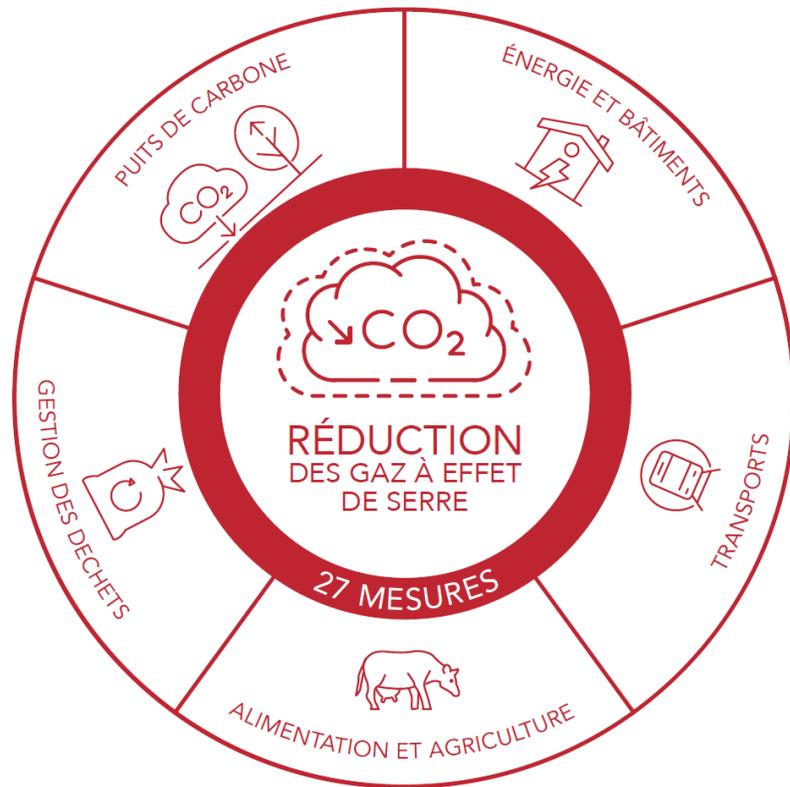
*Le commerce de gros et de détail, avec 279'000 tonnes, représente 8% de l'impact environnemental causé par les pertes alimentaires évitables. Il a aussi été montré que plus de la moitié de l'impact environnemental de la totalité des pertes alimentaires évitables est générée par la consommation des ménages (environ 778'000 tonnes) et de la restauration (environ 210'000 tonnes). En effet, les déchets occasionnés à la fin de la chaîne de valeur ajoutée présentent un impact environnemental plus élevé que ceux causés au début de celle-ci, vu le degré de transformation des denrées.*

*L'État ne disposant pas de données quantitatives sur le gaspillage alimentaire à l'échelle cantonale, à l'instar de nombreux gouvernements, il a soutenu le travail de mémoire de master d'un étudiant neuchâtelois qui s'est intéressé au gaspillage alimentaire au sein des ménages du canton via une étude de terrain. Les données récoltées - bien que concentrées sur le dernier stade de la chaîne agro-alimentaire, soit la consommation des ménages - donnent un condensé de la situation neuchâteloise et permettent de proposer des recommandations dont le Conseil d'État a décidé de s'inspirer.*

*Il est notamment prévu de renforcer le soutien à l'information et à la sensibilisation par différents canaux comme celui de l'envoi de l'info-déchets lors de la facturation de la taxe. Parallèlement, le Conseil d'État propose de s'engager davantage dans la prévention et la sensibilisation au gaspillage alimentaire à l'école obligatoire, par le biais de mesures issues du plan climat cantonal. Enfin, le canton mettra en œuvre le nouveau plan d'action contre le gaspillage alimentaire adopté par le Conseil fédéral en avril 2022 pour les mesures de sa compétence et soutiendra les projets pilotes qui pourraient être lancés au niveau cantonal.*

*C'est fort de ces mesures, dans les limites de ses compétences, que le Conseil d'État propose le classement du postulat 19.193.*

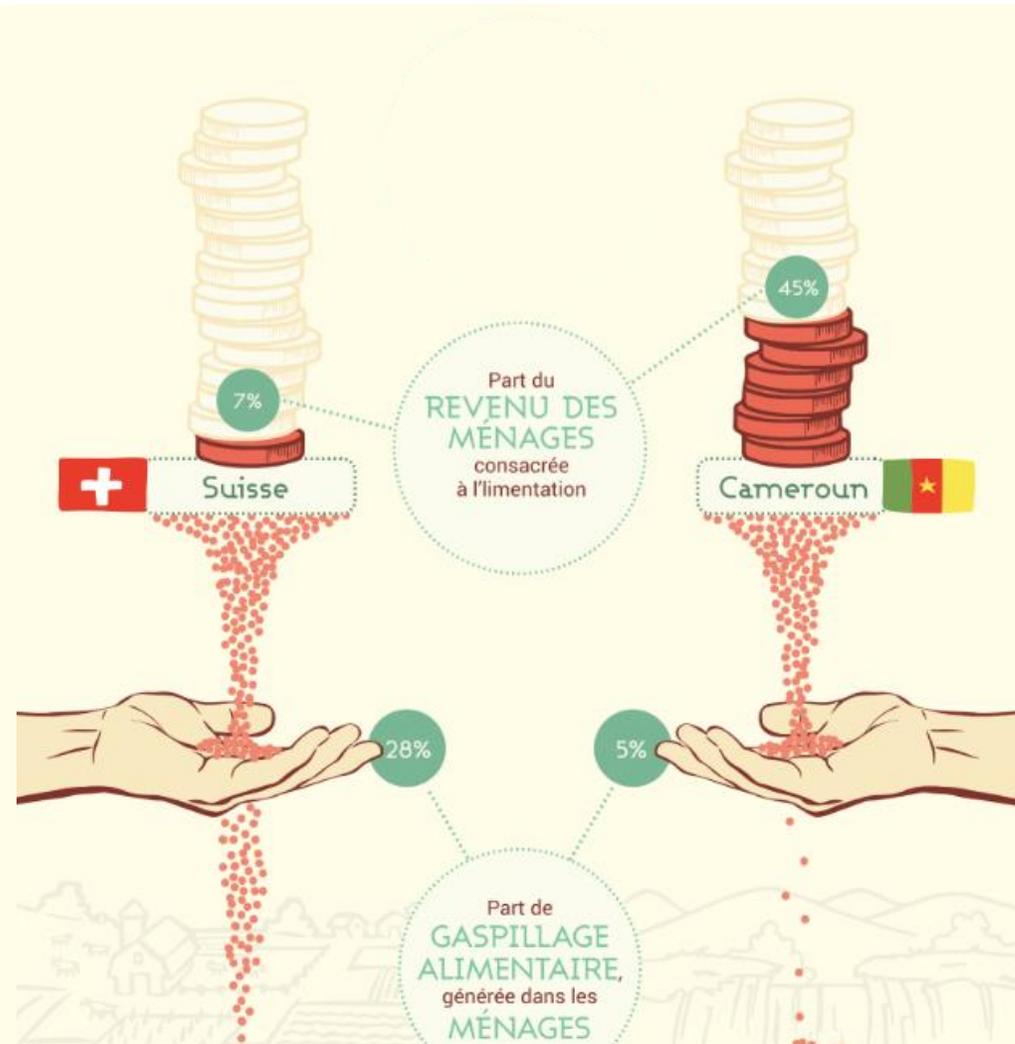
# Une exposition financée via le Plan climat



**Karim Hächler**

Responsable de projets foodwaste.ch

# Pourquoi la Suisse jette des aliments ?



# Le gaspillage alimentaire en Suisse

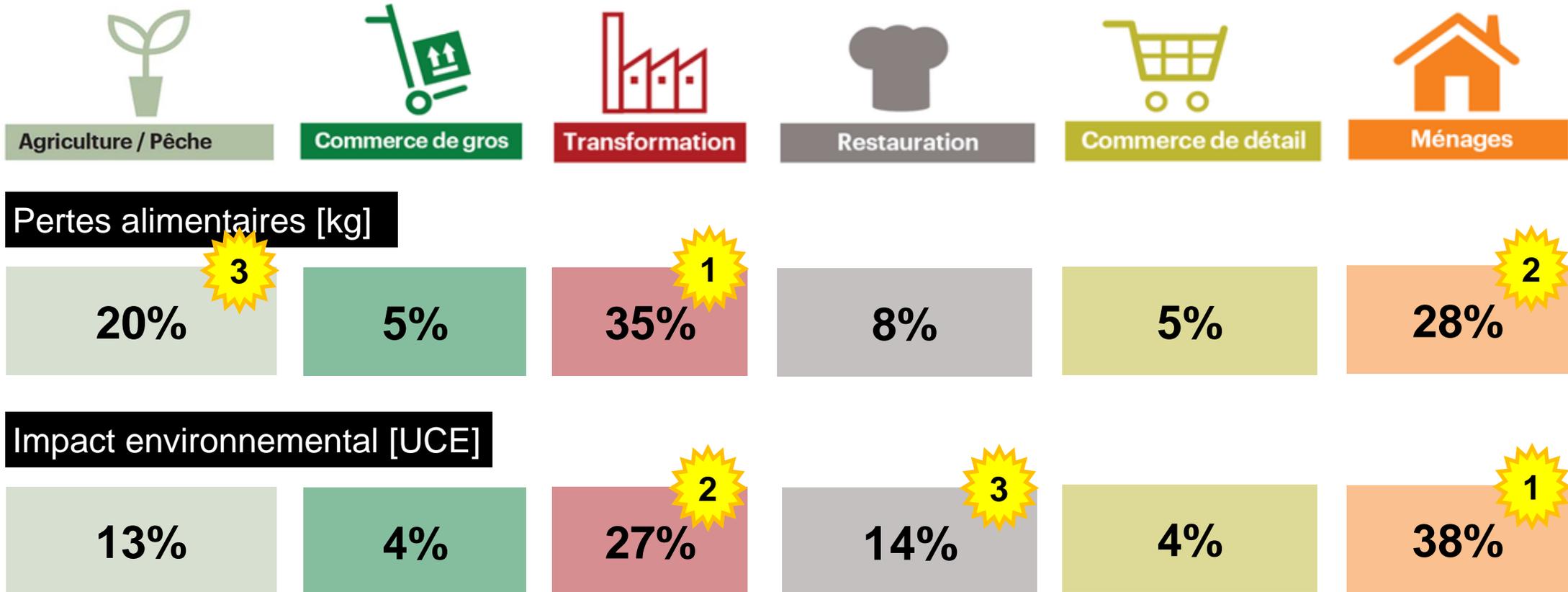
$330 \text{ kg/personne/an} \times 8\,500\,000 \text{ habitant(es)} =$   
**2 800 000 000 kg**



SOURCES -  
Lebensmittelverluste in der Schweiz: Umweltbelastung und Vermeidungspotenzial. BAFU, 2019.

# Tous les acteurs sont concernés !

Contributions relatives des acteurs de la chaîne de production alimentaire



Source : OFEV, 2019

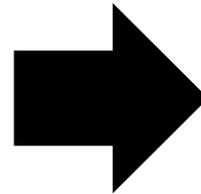
# Le gaspillage alimentaire dans le budget des ménages



# Dans le canton de Neuchâtel, c'est...

**75**

kg d'aliments gaspillés  
par personne chaque année  
(moyenne suisse = 90 kg/pers/an)



**500**

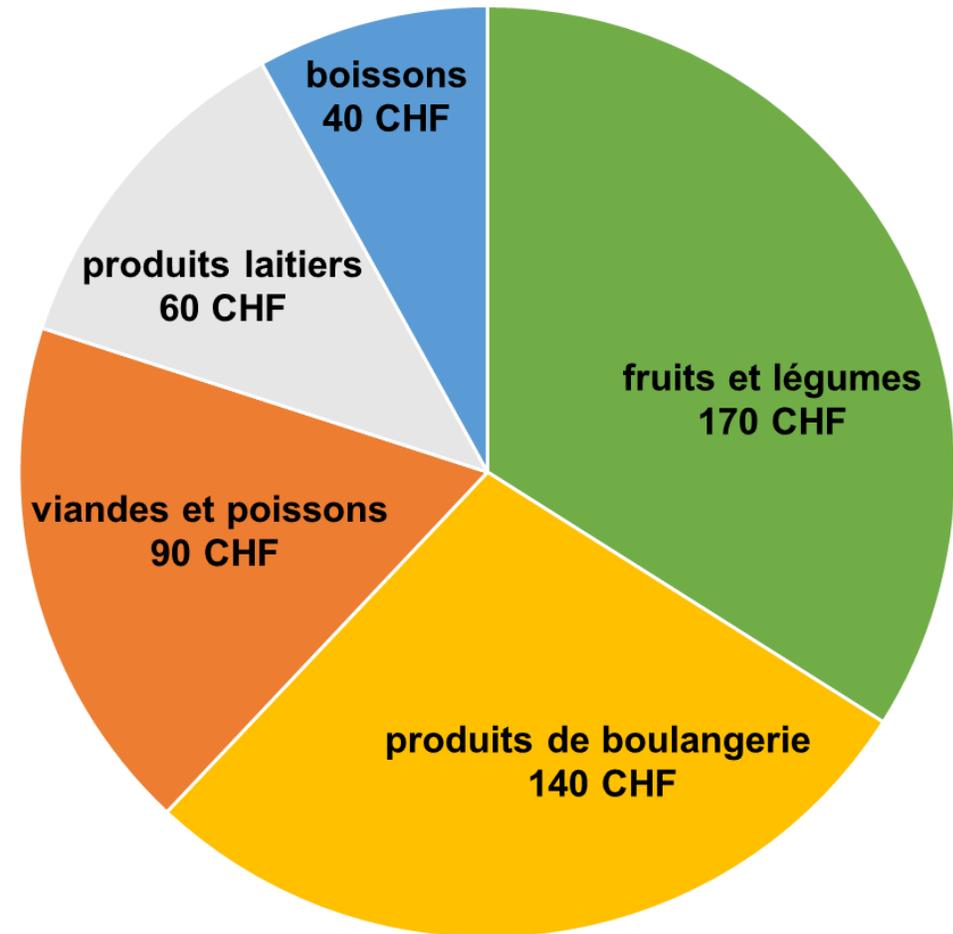
francs perdus  
par personne chaque année  
(moyenne suisse = 620 francs/pers/an)

Source : Karim Hächler, 2021

# Jeter des aliments, ça coûte cher !

**500**

francs perdus  
par personne chaque année  
(moyenne suisse = 620 francs/pers/an)



Source : Karim Hächler, 2021

# Ana Gonseth

Déléguée au développement durable et climat

# Exposition *Pour l'amour des aliments*

**ine.ch**  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

**EXPOSITION SUR  
LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

**PAR  
AMOUR  
des  
ALIMENTS**

**DU 15 AVRIL AU 14 MAI 2024  
dans les quatre régions**

Montagnes neuchâtelaises  
Neuchâtel Littoral  
Val-de-Ruz  
Val-de-Travers

Heures d'ouverture variables.  
Plus d'informations  
sur [ne.ch/planclimat](https://ne.ch/planclimat)

**Entrée gratuite**



15 au 21 avril	Val-de-Travers ( <i>espaceVAL, Couvet</i> )
22 au 27 avril	Montagnes neuchâtelaises ( <i>passage Zimmermann, La Chaux-de-Fonds</i> )
29 avril au 4 mai	Neuchâtel Littoral ( <i>Sens'Égaux, Neuchâtel</i> )
6 au 14 mai	Val-de-Ruz ( <i>La Terrassiette, Cernier</i> )

# Une exposition interactive et ludique

Au travers de quatre situations de notre quotidien :

1. Faire ses achats



2. Stocker les aliments à la maison



3. Servir des portions adéquates



4. Être créatif avec les restes



# Des questions ?

## EXPOSITION SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



**DU 15 AVRIL AU 14 MAI 2024**  
dans les quatre régions



Montagnes neuchâtelaises  
Neuchâtel Littoral  
Val-de-Ruz  
Val-de-Travers



Heures d'ouverture variables.

Plus d'informations  
sur [ne.ch/planclimat](https://ne.ch/planclimat)

**Entrée gratuite**



Merci de votre attention...

...et bonne visite !